



ADAPTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION « CREATION D'ENTREPRISES : DE L'IDEATION AU PLAN D'AFFAIRE »

TERMES DE REFERENCE

Type de consultation : Adaptation de dispositif de formation de création des entreprises de l'idée de projet au plan d'affaire

Lieu de la mission :	Bizerte Ville
Type de mission :	Adaptation de dispositif de formation création des entreprises de l'idée au plan d'affaire
Thème de la mission :	Création des entreprises/la mise en place d'un parcours de formation adapté
Groupe cible de la mission :	<ul style="list-style-type: none">• Les personnes handicapées• Les professionnels d'accompagnement et de la formation• Les acteurs membres de l'écosystème entrepreneurial
Période de l'intervention :	Septembre, Octobre 2023. « 28 H/J »

Contexte de la réalisation de la mission

a) Création et créativité pour le développement et l'embauche « CCDE » :

L'association Création et Créativité pour le Développement et l'Embauche est une association de droit tunisien créée en aout 2011 qui a pour but de contribuer à la création d'un terrain de développement avec une capacité d'employabilité en partenariat avec les secteurs public, privé et la société civile, d'encadrer les demandeurs d'emploi et développer leur potentiels et capacité pour mieux les préparer à s'intégrer dans le marché du travail, de travailler sur la promotion du développement local et promouvoir la bonne gouvernance ainsi que de travailler sur l'activation du rôle des femmes dans la société et la protection de leurs droits économiques et sociaux. Ses principales activités sont l'accompagnement et le renforcement des capacités des demandeurs d'emploi, la sensibilisation à l'entrepreneuriat ainsi que la contribution à la promotion des valeurs de la citoyenneté active. Le CCDE agit sur la Délégation de Raz Jebel/Gouvernorat de Bizerte ainsi que sur l'ensemble du territoire tunisien.

Projets CCDE :

Notre association a consacré un effort considérable à l'accompagnement et au suivi des entrepreneurs, plaçant ainsi le développement entrepreneurial au cœur de notre mission. Nous croyons fermement que le succès des entrepreneurs est un pilier essentiel de la croissance économique et de la création d'emplois. Notre engagement envers l'économie Sociale et Solidaire (ESS) a renforcé notre détermination à soutenir activement les initiatives entrepreneuriales ayant un impact social et environnemental positif.



RSE et PED
Ressources et communauté pour la RSE
avec les Pays en développement



De plus, on facilite la réinsertion économique et sociale des migrants tunisiens de retour en leur offrant des services adaptés, en collaboration avec la Commission générale de la promotion sociale (CGPS) et l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI). Nous mettons en place des activités éducatives et culturelles, ainsi qu'un parcours de renforcement pour favoriser l'accès à l'emploi et au financement des micro-entreprises, tout en promouvant l'inclusion sociale et l'insertion professionnelle des jeunes pour prévenir la marginalisation et la radicalisation.

En outre, nous visons à renforcer et transformer les pratiques des animateurs de maisons de jeunes, transformant ces maisons en espaces ressources pour le renforcement des compétences des jeunes en situation de vulnérabilité et leur insertion professionnelle et nous travaillons à diffuser la culture de l'entrepreneuriat individuel et collectif, en accompagnant les jeunes dans la création d'entreprises et en renforçant les capacités des maisons de jeunes pour promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Nous contribuons également à promouvoir l'accès au travail décent pour tous à travers l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le bassin méditerranéen en sensibilisant les acteurs locaux à la culture coopérative et en soutenant la création et le développement d'entreprises collectives. Nous renforçons l'ancrage de l'entrepreneuriat collectif sur les territoires grâce à des actions de plaidoyer et de mise en réseau des acteurs.

b) Humanité et Inclusion

Interventions de Humanité et Inclusion au Maghreb

Humanité et Inclusion (HI), le nouveau nom d'Handicap International, est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes, œuvrant notamment aux côtés des personnes handicapées pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

HI est présente dans la Région du Maghreb depuis 1993. A travers une dynamique régional, HI vise à répondre aux défis de développement de sa population cible dans chaque pays d'intervention mais aussi à **renforcer les échanges d'expériences et les synergies** entre les acteurs des différents pays, qu'il s'agisse des organisations de la société civile, des structures professionnelles, des acteurs publics et parapublics.

Projets en Tunisie

En Tunisie, les actions de l'association ont comme objectif **Renforcer la couverture des besoins de protection, de santé et réadaptation et d'insertion pour un public vulnérable élargi (Personnes en situation de handicap, Femmes et Migrants), notamment par la mise en œuvre d'un pôle d'expertise technique de HI.**

Cet objectif se décline en 3 axes stratégiques :

Axe 1 : Assurer l'accès des personnes vulnérables à des services de qualité permettant l'inclusion et la participation sociale

Axe 2 : Protéger contre les violences de tous types et prévenir la détresse psychologique.

Axe 3 : améliorer la prise en charge du handicap notamment par le développement de nouvelles filières métiers

L'association mène actuellement en Tunisie quatre projets de développement à savoir :

- **Projet « Pépinière Urbaine »** : PROVILLE vise à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers précaires par des actions de rattrapage sur les infrastructures de base. Le programme comporte également une composante « équipements socio-collectifs et locaux industriels », qui contribuent à l'intégration urbaine des quartiers et à l'intégration sociale et économique des populations. Dans ce cadre, HI met en place le dispositif « Pépinière Urbaine Tunisie ». Le projet est réalisé grâce à un partenariat tunisien entre les organismes suivants : HI-Humanité & Inclusion comme chef-de-file et Lab'ess – Laboratoire de l'économie sociale et solidaire comme partenaire codemandeur.
- **Projet « Autisme »** : Pour une meilleure prise en charge et inclusion des enfants autistes en Tunisie. Ce projet est mené en partenariat avec le ministère des Affaires Sociales, le projet vise l'inclusion sociale et l'amélioration de la qualité de prise en charge enfants ayant des troubles de spectre autistique (TSA).
- **Projet « IDMEJ »** : L'objectif de IDMEJ est de permettre aux femmes victimes de violence ainsi qu'aux personnes en situation de handicap en Tunisie d'accéder à leurs droits, à travers un engagement multi-acteurs favorisant un changement d'attitude et de comportement d'une part, et la promotion de réformes sociales et institutionnelles permettant un meilleur accès aux services au profit de ces deux catégories de population d'autre part.

Contexte de la mission :

I. Le handicap et la dynamique économique en Tunisie.

En Tunisie, les difficultés d'accès à l'emploi touchent particulièrement les jeunes qui arrivent massivement sur le marché du travail et encore plus les personnes handicapées dont le taux de chômage est 3 à 4 fois supérieur aux taux nationaux.

Outre les difficultés d'accès des jeunes à l'emploi, les personnes handicapées font face à des barrières supplémentaires liées à l'accessibilité physique, informationnelle et communicationnelle, la mobilité et la stigmatisation et les préjugés parmi les collègues, les employeurs et dans le grand public. De plus, leur niveau d'éducation est souvent plus faible en raison des pratiques d'exclusion.

Par conséquent, les personnes handicapées sont plus susceptibles d'être au chômage ou inactives sur le plan économique. Pour les femmes, les inégalités liées au genre s'ajoutent au désavantage du handicap, mais l'intersectionnalité entre le handicap, le genre et l'âge et son impact sur la pauvreté des jeunes filles handicapées et des femmes handicapées demeure largement méconnue.

Malgré des progrès significatifs réalisés par les autorités tunisiennes ces dernières années pour améliorer le cadre législatif et les politiques en matière de handicap et d'insertion professionnelle, la vision du handicap reste souvent tributaire d'une vision sectorielle sociale.

Cette approche caritative et médicale du handicap contribue négativement à la perception que les acteurs et les communautés ont vis-à-vis des personnes handicapées.

Cependant, la Tunisie prend aujourd'hui conscience de la nécessité de s'outiller pour répondre aux défis que posent les situations de handicap, défis non seulement médico-sociaux, mais également et surtout économiques. En effet, l'exclusion des personnes en situation de handicap constitue non seulement une injustice, mais aussi un frein à une croissance économique durable de la Tunisie.

En outre, l'inclusion est non seulement un moteur de progrès, mais elle constitue également un levier de performance global pour les acteurs économiques privés qui s'inscrit dans une démarche RSE sensible au handicap.

Dans ce contexte, l'association Création et créativité pour le développement et l'embauche « CCDE » en partenariat avec HI, CDCMR, l'OTDDPH et les acteurs locaux œuvrant dans l'inclusion et de développement mettent en œuvre la deuxième phase du projet Emploi & handicap, financé par l'AFD,

Emploi & handicap, enjeux :

Ce projet régional exécuté dans 4 pays (Sénégal, Bénin, Maroc, Tunisie) fait suite à 3 années de travail sur la problématique d'accès à l'emploi décent pour les personnes handicapées. En Tunisie, dans la phase 01 du projet, des services de l'emploi ont lancé un processus d'adaptation de leurs pratiques afin de les rendre inclusives. Ils ont ainsi mis en place des offres spécifiques qui tiennent compte des spécificités liées aux handicaps.

L'ensemble des analyses conduites à la suite de la phase 01 du projet a abouti à l'identification de nouveaux enjeux en matière d'accompagnement des personnes handicapées dans leur parcours d'insertion économique. Il s'agit entre autres de :

- La durabilité et la mise à échelle des pratiques d'accompagnement des personnes handicapées à l'emploi et à l'auto-emploi ;
- La proximité des services vis-à-vis des personnes handicapées usagères.

Afin de répondre à cet enjeu, l'association **CCDE en partenariat avec** les acteurs partenaires du projet, proposent une réponse territorialisée pour un meilleur accompagnement des personnes handicapées, via le renforcement des systèmes de référencement à l'emploi et à l'auto-emploi, la capitalisation et l'adaptation d'un dispositif d'accompagnement à l'auto-emploi portés par les acteurs de l'écosystème entrepreneurial local.

II. La mission :

Enjeux de la mission :

Dans un contexte fortement marqué par le chômage, l'auto-emploi constitue une alternative pour l'insertion des personnes handicapées. Toutefois, cette alternative sera crédible si elle s'accompagne d'une prise en compte effective des normes d'accessibilité et d'inclusion dans l'utilisation des opportunités d'appui (formation spécifique, financement, accompagnement technique...) par les différents dispositifs d'incitation et d'appui à l'auto-emploi.

En visant la pérennisation des démarches d'accompagnements expérimentés dans la première phase du projet emploi & handicap, la CCDE et HI dans le cadre du projet Emploi & handicap 2 vise notamment l'adaptation d'un dispositif de formations inhérentes aux services disponibles chez les acteurs de l'écosystème entrepreneurial local.

Objectifs de la mission :

La présente mission vise à adapter un dispositif de formation axé autour de l'acquisition de compétences entrepreneuriales aboutissant à la réalisation d'un plan d'affaires afin de favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires, promoteurs desdits plan d'affaires.

Approche méthodologique

Analyse des Dispositifs : Analyser en détail les dispositifs de formation actuels et identifier les éléments qui pourraient poser des défis d'accessibilité ou d'inclusion pour les personnes en situation de handicap.

Évaluation des Besoins d'Adaptation : en se basant sur les informations recueillies, évaluer les besoins spécifiques en termes d'adaptation des contenus, des méthodes pédagogiques et d'accompagnement pré et post formation,

des supports de formation et d'accompagnement et de l'infrastructure physique pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

Conception des Adaptations : concevoir des modifications inclusives concrètes sur les dispositifs de formation, en veillant à ce qu'ils soient accessibles aux personnes en situation de handicap. Cela pourrait impliquer des ajustements de présentations, l'utilisation d'outils technologiques d'assistance, des versions en braille ou en formats accessibles, etc.

Plan de Mise en Œuvre : Élaborer un plan détaillé pour la mise en œuvre des adaptations, formation des formateurs sur le handicap, la gestion des classes inclusives, et les nouvelles méthodes et supports adaptés.

Suivi et Évaluation : Mettre en place un mécanisme de suivi continu pour évaluer l'efficacité des adaptations et recueillir les retours des participants en situation de handicap. Si nécessaire, apporter des ajustements en fonction des résultats obtenus.

Pour la réalisation de cette session, les chargé.e.s de mission d'adaptation seront amenés à :

- Procéder à la revue et le choix concerté avec le CCDE et ses partenaires d'un dispositif de formation et d'accompagnement disponible chez les acteurs membres de l'écosystème entrepreneurial.
- Adapter des modules, des formations et des exercices à la faveur des personnes handicapées.
- Mettre en place les annexes des modules au préalable de la formation et d'accompagnement incluant :
 - La présélection des candidats ;
 - L'accessibilité du milieu et de l'espace de formation ;
 - Les consignes générales en lien avec le comportement à adopter face un public diversifié ;
 - Les acteurs et les personnes ressources à mobiliser lors du parcours de formation ;
- Sensibiliser et Former les formateurs sur le handicap (avec une courte sensibilisation sur le sujet), la gestion de classe inclusive et les contenus de formation adaptés.
- Mettre en place d'un support de plan d'affaires inclusif (incluant, les coûts de prise en compte du handicap, la mise en place du projet et sa conduite quotidienne)
- Déploiement expérimental à la faveur des personnes handicapées du gouvernorat de Bizerte.
- Revue finale du dispositif en fonction du déploiement expérimental

III. **Résultats escomptés :**

- Un dispositif de formation et ses annexes « CREATION D'ENTREPRISES : DE L'IDEATION AU PLAN D'AFFAIRE » adapté aux personnes handicapées a été mis en place.
- Une première génération des porteurs des projets handicapés sont formé.e.s et dotés de leurs plans d'affaires
- Un rapport de la mission incluant la démarche, l'analyse et des recommandations générales (incluant le support de la formation et format manuelle et présentation PPT)

IV. Le calendrier indicatif de la mise en œuvre de la mission :

Tache	Durée	Livrables
Une réunion de cadrage		PV de la réunion (à intégrer dans le rapport de la mission)
Analyse de dispositif, adaptation des modules et des exercices pédagogiques et annexes	7h/J	Les dispositifs adaptés, annexes, programme de la formation
Validation technique de dispositif (CCDE & Hi)		
Déploiement expérimentale du parcours de formation	14h/J	Rapport de la formation, les versions primaire des plans d'affaires
Revu de mise en œuvre en fonction de déploiement	4h/J	Le dispositif complet et ces annexes, les versions deux des plans d'affaires, le rapport de la fin de la mission
Session de formation d'initiation à l'adaptation du nouveau dispositif aux animateurs et partenaires de projets et la mise en place du rapport finale de la mission	4h/J	Rapport de la formation

*Cout logistique de déploiement expérimental sera pris en charge par les partenaires du projet.

Les qualifications demandées et/ou souhaitées :

- Sensible au handicap
- Ayant de l'expérience dans la conduite des sessions de formation à l'entrepreneuriat
- Ayant de l'expérience dans la conduite des parcours d'accompagnement à la création des entreprises
- Une bonne connaissance du contexte et des acteurs membres de l'écosystème entrepreneurial

V. Dossiers de candidatures

Les dossiers de candidature des consultant.es intéressé.es par la présente mission devront obligatoirement comporter les trois éléments suivants :

- Une proposition technique comportant :
 - Une note de compréhension de TDR
 - Une description détaillée des modalités de réalisation de la proposition notamment des modules de formation.
 - Le calendrier de réalisation de la mission
- Les CV du/des consultant.es de l'équipe proposée mettant en évidence les qualifications et expériences pertinentes dans les champs couverts par la mission (3 pages au maximum) .
- Une proposition financière présentant les honoraires de la prestation, toutes charges compris (CCDE ne prends pas en charge les frais logistiques liée à la prestation...).



PS : Tout document remis (proposition technique et financière, CV) devra être signé, paraphé, daté et cacheté par les prestataires.

Les offres doivent être envoyées par e-mail aux adresses, dont l'objet :

« ADAPTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION »

jeljelih@yahoo.fr, maha.benrayes@hotmail.fr, et appel-offres@tunisie.hi.org au plus tard le 25 septembre 2023 à 12h00. Toute proposition envoyée hors délais ne sera pas traitée.

